

**GREFFE
DU
TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE BORDEAUX**

ETS/2026L02930/2025J01522/24-06-2026

SCP SILVESTRI-BAUJET

23 rue du Chai des Farines
33000 BORDEAUX

**EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS**

Le Tribunal de Commerce de Bordeaux
a rendu la décision dont la teneur suit



N° de rôle	2026L02930
Nom du dossier	/ SARL GROUPE EGDP
Délivrée le	08/07/2026

DU MERCREDI 24 JUIN 2026

ROLE N° 2026L02930

GREFFE N° 2025J01522

JUGEMENT STATUANT SUR LA
NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE
DANS LE CADRE DU REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE
LA SOCIETE GROUPE EGD P SARL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
5^{ème} CHAMBRE

Nous, Christophe DUPORTAL, Président de Chambre, Eric GROISILLIER, François ARDONCEAU, Juges assistés d'Emilie TEINDAS, Greffier assermenté,

Par jugement en date du 29 octobre 2025, le Tribunal a prononcé l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société GROUPE EGDP SARL, identifiée sous le n° 448 751 883 RCS BORDEAUX (2003 B 1356), dont le siège social est situé 320 avenue du parc des expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH, exerçant une activité de La réalisation de tous travaux d'électricité générale et industrielle, courant fort et faible, éclairage public, négoce, installation, réparation de tous systèmes d'alarme, vidéosurveillance, automatisation, téléphonie, informatique, domotique, et plus généralement tous travaux du bâtiment - l'installation et le dépannage en plomberie, climatisation et électricité - pose et installation de pompes à chaleur air-air, pompes à chaleur air-eau, pompes à chaleur eau-eau, ballons thermodynamiques, climatisation réversible, climatisation gainable, vrd, ventilation - installation de panneaux solaires installation photovoltaïque installation irve pose et installation de chaudières gaz, chauffe-eau gaz inspection caméra - pose de carrelage, faïence, étanchéité peinture, revêtement mural plâtrerie zinguerie couverture - réalisation de diagnostics immobiliers, nommé Christophe LATASTE en qualité de Juge-Commissaire et la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire,

Par requête en date du 1^{er} juin 2026, la société GROUPE EGDP SARL, représenté par Maître Laurent FRAISSE, Avocat à la Cour, demande au Tribunal de bien vouloir désigner, en application des articles L.631-9 et L.631-21-1 du Code de Commerce, la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, en qualité d'Administrateur judiciaire de la société GROUPE EGDP SARL, avec une mission d'assistance, dans l'optique d'une solution de cession de l'entreprise à l'issue de la fin de la période d'observation,

L'article L.631-21-1 du code de commerce dispose : « *Lorsque le tribunal estime que la cession totale ou partielle de l'entreprise est envisageable, il désigne un administrateur, s'il n'en a pas déjà été nommé un, aux fins de procéder à tous les actes nécessaires à la préparation de cette cession et, le cas échéant, à sa réalisation.* »

Il convient dès lors de nommer un administrateur judiciaire avec mission d'assistance, le Tribunal estimant cette nomination nécessaire,

PAR CES MOTIFS

LE TRIBUNAL

STATUANT sans audience et en premier ressort.

Vu les articles L.631-9 et L.631-21-1 du Code de Commerce,

Désigne la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, en qualité d'administrateur judiciaire, qui, outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, aura pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion,

Fait et prononcé en audience publique du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, le **MERCREDI VINGT-QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX.**

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2026L02930
Nom du dossier	/ SARL GROUPE EGDP
Délivrée le	08/07/2026

Cinquième et dernière page.